

# FICHE ENVIRONNEMENTALE

## Capteurs d'ambiance

Nexelec



### Références produits concernées

X580LS	FEEL
X520LS	RISE
X590LS	MOVE
X565LS	SIGN

## MAXIMISER LA DURÉE DE VIE DES PRODUITS

Les capteurs s'appuient sur une architecture électrique à faible consommation, allongeant la durée de vie des batteries jusqu'à 20 ans, afin de réduire l'usage des piles. Les piles sont remplaçables pour prolonger la durée de vie des produits.

Les capteurs sont équipés d'un module radio avec une antenne PCB optimisée pour préserver l'autonomie des batteries.

## PRODUITS MAJORITAIREMENT RECYCLABLES

Les produits sont éco-conçus et bénéficient de la mention « majoritairement recyclable », délivrée par ECOLOGIC. Les différents composants constituant le produit sont plus durables. Le tri et le recyclage du produit sont facilités en centre de tri.

## ACCROITRE L'UTILISATION DES MATIÈRES RECYCLÉES

Les déchets d'emballage sont recyclés. Les cartons de transport sont réutilisés au maximum en collaboration avec nos fournisseurs. Les options d'emballage sont optimisées selon les préférences des clients.

L'emballage est en carton recyclable.

**OBJECTIF** : 100% d'emballages cartons recyclés et recyclables en 2027.

Les plastiques utilisés pour la fabrication des produits sont tous recyclables.

**OBJECTIF** : Utilisation de plastiques recyclés dans les plasturgies, à hauteur de 10% en 2024, et 100% en 2025.

## RÉPARER, RETRAITER

Les capteurs sont conçus pour être réparables et réutilisables. 70% des retours de produits en SAV sont réparés. Les composants sont réutilisés ou triés pour recyclage.

**OBJECTIF** : 100% des produits défectueux réparés d'ici 2026.

## FACILITER LE RECYCLAGE

L'intégralité de la documentation technique et commerciale est disponible en ligne, pour limiter l'utilisation de papier.

Sur les boîtiers plastiques des capteurs, les mentions obligatoires sont apposées par un marquage au laser pour diminuer les consommables et réduire les déchets.

Sur l'emballage des capteurs, les étiquettes plastiques sont des perturbateurs de tri. La plupart ont été remplacées par un QR Code imprimé sur un étui en carton recyclable.

**OBJECTIF** : 9 cm<sup>2</sup> de surface d'étiquette par emballage d'ici 2024.